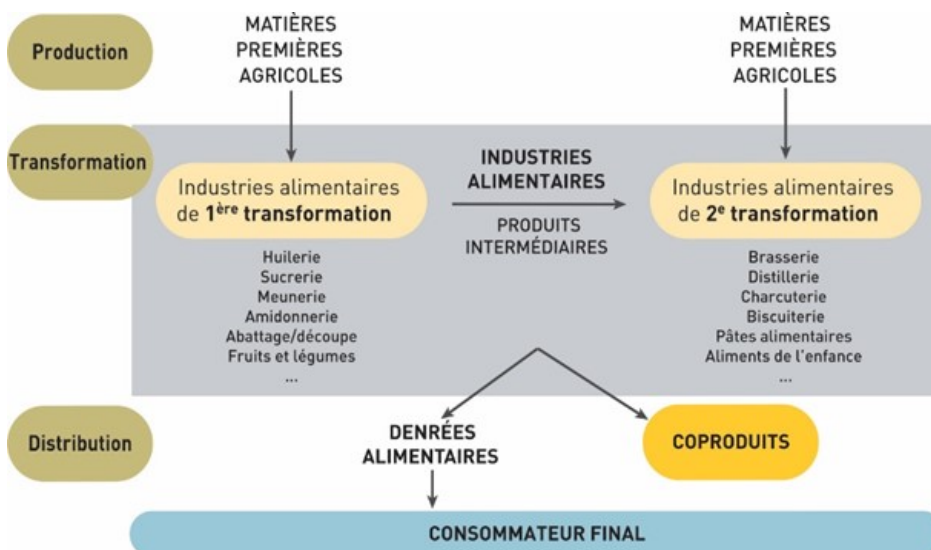


# LES « BA » EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

## BIOECONOMIE

**La bioéconomie englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse, qu'elle soit d'origine agricole, forestière ou aquacole, à des fins de production alimentaire (humaine ou animale), de chimie biosourcée, de matériaux biosourcés ou d'énergie.**



La production de bioressources rassemble les productions des ressources végétales et animales. Elle regroupe les secteurs de l'agriculture, la sylviculture, l'aquaculture et la pêche ;

L'agroalimentaire correspond à la transformation des produits pour notre alimentation ;

Les produits biosourcés sont des produits fabriqués à partir de sources végétales ou animales pour des usages matériaux ou chimie. Des matériaux biosourcés comme le bois sont utilisés pour la construction ou encore le chanvre qui entre désormais dans la composition de certains bétons ou de matériaux

isolants. La chimie du végétal permet de transformer la matière végétale en molécules utilisées pour fabriquer des plastiques, des emballages, des fibres textiles, des sacs plastiques, des pièces de véhicules, des peintures, des lubrifiants... ;

La valorisation des déchets organiques englobe notamment le compostage des déchets verts ou l'utilisation des effluents issus de l'élevage pour la production d'énergie, ou comme fertilisant pour les sols. Cette valorisation a pour but de donner une nouvelle vie au carbone organique et de limiter le recours à d'autres ressources ;

Les bioénergies visent l'utilisation de l'énergie stockée dans la biomasse. Le bois énergie en est le principal exemple. La méthanisation est un autre procédé valorisant les déchets biologiques : le carbone est transformé en gaz qui est ensuite brûlé pour produire de l'énergie. Le biocarburant est une autre forme de bioénergie où les matières végétales sont transformées en carburant pour alimenter les moteurs à combustion. Le bioéthanol est ainsi fabriqué à partir de céréales ou de betterave à sucre, et le biodiesel avec des oléagineux comme le colza.

# LES « BA » EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

## BIO SOURCES

(produits)

Un produit biosourcé est fabriqué avec de la matière issue du vivant. A partir de végétaux (blé, colza, lin, chanvre, sciure de bois...) ou de matière venant des animaux (laine de mouton, déchets organiques...), il est possible d'obtenir des molécules et des matériaux qui serviront à fabriquer des objets.



## BIEN-ETRE ANIMAL

Le bien-être des animaux est défini comme « l'état mental et physique positif lié à la satisfaction des besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que les attentes des animaux. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal » (Avis Anses, février 2018). En effet, un animal

ressent des besoins, mais également des attentes. Selon les réponses à ses attentes et ses besoins, il est capable d'éprouver des sentiments positifs comme négatifs.

La notion de bien-être comprend donc les états physique et mental positifs de l'animal (les deux états étant interdépendants l'un de l'autre) : **un animal en situation de bien-être, est un animal qui se porte bien physiquement et mentalement.**

Les professionnels de l'élevage, du transport, du commerce et de l'abattage doivent se préoccuper, au quotidien, de la santé et du confort des animaux. Ils doivent leur épargner toute souffrance ou toute situation de stress évitables afin d'assurer leur protection et leur bien-être.

Leur savoir-faire se traduit par les soins et attentions apportés quotidiennement aux animaux qui sont sous leur responsabilité.

Ils s'appuient sur des cahiers des charges et des guides de bonnes pratiques

et respectent la réglementation, française et européenne, abondante dans le domaine de la bientraitance animale.

Si le bien-être animal est l'objectif recherché, il est, dans l'état actuel des connaissances, difficile à évaluer. L'accent est donc porté sur les pratiques de bientraitance de l'Homme envers l'animal, reposant sur l'application de cinq grands principes directeurs :

- ⇒ ***s'assurer que les animaux soient préservés de la soif, de la faim et de la malnutrition***
- ⇒ ***assurer aux animaux un confort approprié***
- ⇒ ***veiller à ce que les animaux soient préservés de la douleur, des blessures et des maladies***
- ⇒ ***faire en sorte que les animaux n'aient pas peur et éviter les situations de stress***
- ⇒ ***veiller à ce que les animaux puissent exprimer les comportements considérés comme normaux pour l'espèce.***

## LES « BA » EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Quelques exemples d'actions pour les coopératives :

« La quasi-intégralité des techniciens d'élevage de la COOPERL, coopérative agricole et alimentaire du Grand Ouest spécialisée dans la production et la valorisation de viande porcine, a suivi la formation « Éleveur, infirmier et garant du bien-être animal ».

TIBENA est le premier outil digital qui traduit de manière complète et opérationnelle l'évaluation du bien-être en élevage selon la méthode du « Welfare Quality ». Véritable outil d'aide à la décision, il est destiné aux éleveurs adhérents de la coopérative TERRENA pour les aider à mieux connaître leur cheptel et progresser au quotidien sur le bien-être de leurs animaux.

### BIODIVERSITE



**La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent.** Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur Terre, ce concept n'est apparu que dans les années 1980. La Convention sur la diversité biologique signée lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro (**1992**) reconnaît pour la première fois l'importance de la conservation de la biodiversité pour l'ensemble de l'humanité.

Les coopératives participent à des actions en faveur de la *biodiversité*, elles s'appuient sur leurs spécificités organisationnelles pour faciliter la mise en œuvre de projets collectifs structurés, favorisant l'expertise technique et économique ainsi que la capitalisation et la diffusion des résultats au bénéfice de tous les adhérents. Ces actions s'inscrivent dans les principes du projet agroécologique national

promu par le MAAF (rebaptisé MASA). Plusieurs se concrétisent par la reconnaissance par l'État de collectifs agroécologiques (GIEE, groupes « 30 000 ») ; **sont engagées dans ces démarches les caves coopératives « UVIB » et «Les Vignerons d'Aghione.».**

D'autres sont déployées sur des formats différents et ont souvent une existence antérieure : groupes de développement d'adhérents partageant un objectif commun, ateliers expérimentaux, développement de services et de conseils...

### BIOSECURITE

**Ensemble de mesures visant à sécuriser l'exploitation des ressources biologiques, notamment en prévenant les risques de contamination, de pollution de l'environnement ou d'appauvrissement de la biodiversité.**

Ainsi, la biosécurité est un concept



# LES « BA » EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

systémique directement lié à la durabilité de l'agriculture et à de nombreux aspects de la santé publique et de la protection de l'environnement, y compris la diversité biologique.

La biosécurité couvre donc la sécurité alimentaire, les zoonoses, l'introduction de maladies et de ravageurs animaux et végétaux, l'introduction et la dissémination d'organismes vivants modifiés (OVM) et de leurs produits (par exemple les organismes génétiquement modifiés ou OGM), ainsi que l'introduction et la gestion des espèces exotiques envahissantes.

## ANALYSE DU CYCLE DE VIE (ACV) : qu'est-ce que c'est ? (source ADEME)

**L'analyse du cycle de vie est l'outil le plus abouti en matière d'évaluation globale et multicritère des impacts environnementaux. Cette**

**méthode normalisée permet de mesurer les effets quantifiables de produits ou de services sur**



**l'environnement.**

L'analyse du cycle de vie (ACV) recense et quantifie, tout au long de la vie des produits, les flux physiques de matière et d'énergie associés aux activités humaines. Elle en évalue les impacts potentiels puis interprète les résultats obtenus en fonction de ses objectifs initiaux. Sa robustesse est fondée sur une double approche :

**Une approche « cycle de vie »**

Qu'il s'agisse d'un bien, d'un service, voire d'un procédé, toutes les étapes du cycle de vie d'un produit sont prises

en compte pour l'inventaire des flux, du « berceau à la tombe » : extraction des matières premières énergétiques et non énergétiques nécessaires à la fabrication du produit, distribution, utilisation, collecte et élimination vers les filières de fin de vie ainsi que toutes les phases de transport.

**Une approche « multicritère »**

Une ACV se fonde sur plusieurs critères d'analyse des flux entrants et sortants. On appelle « flux » tout ce qui entre dans la fabrication du produit et tout ce qui sort en matière de pollution. Parmi les flux entrants, on trouve, par exemple, ceux des matières et de l'énergie : ressources en fer, eau, pétrole, gaz. Quant aux flux sortants, ils peuvent correspondre aux déchets, émissions gazeuses, liquide rejeté, etc...

**La collecte des informations relatives aux flux est une étape importante de l'ACV.**

Ils sont quantifiés à chaque

## LES « BA » EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

étape du cycle et correspondent à des indicateurs d'impacts potentiels sur l'environnement. La complexité des phénomènes en jeu et de leurs interactions est une source d'incertitude sur la valeur réelle des impacts, c'est pourquoi on les qualifie de « potentiels ».

### Un exemple en Corse : l'EARL Vache Tigre !



L'EARL Vache Tigre est une entreprise agronomique implantée en Corse, fondée en 2013 par Jacques Abbatucci et issue des activités de l'exploitation bovine.

***Innover en augmentant la performance environnementale est la politique de cette entreprise.*** Outre l'activité phare du veau à la broche, l'entreprise vise la mise en

œuvre une politique innovante de transformation de l'ensemble des matières premières dont il dispose (saucisserie, plats cuisinés, tripes, têtes, cuirs (tannage et sellerie), coutellerie, sculpture sur corne, ...).y compris l'autonomie alimentaire de son cheptel, le passage à une production utilisant quasi exclusivement des énergies renouvelables, la clôture des cycles de production par un recyclage/réutilisation de déchets de productions avoisinantes, l'augmentation du bien-être des animaux par transformation proche,... le tout visant une démarche d'achats responsables de produits.

Conseillé et soutenu financièrement par l'ADEME, le chef d'entreprise décide de se lancer dans la réalisation de trois ACV comparatives :

- une ACV sur l'état actuel de l'EARL ;
- une ACV sur l'état final envisagé après mise en œuvre du projet ;
- une ACV sur l'agriculture

dite conventionnelle comparable à celle de l'entreprise.

### Quels résultats ?

Les analyses de cycle de vie ont confirmé et donc consolidé le projet de l'EARL comme étant bien plus performant sur un plan environnemental que l'état actuel de son organisation. Le chef d'entreprise peut donc envisager la mise en œuvre de son projet visant une réduction des impacts sur l'environnement avec certitude.

L'ADEME peut l'aider financièrement à mettre en œuvre son projet.

